



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

INTERVENANT

Référent du stage
formateur :
Bruno NICOLET

DURÉE, DATE(S) ET LIEU

- 3 jours (21h)
- 9h-12h / 13h-17h
- Date(s) : calendrier disponible sur notre site internet ou contactez-nous au CFPPA Rodez La Roque

ACCESSIBILITÉ

Dispositif de formation accessible à un public en situation de handicap (contacter votre centre de formation)

CERTIBIOCIDÉ NUISIBLES

CERTI BIOCIDÉ

LES NUISIBLES

- TP 14, Les rodenticides
- TP 18, Les insecticides
- TP 20, Lutte contre d'autres vertébrés



OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation relative aux produits chimiques
- Savoir choisir les produits adaptés
- Maîtriser l'utilisation et l'application des produits biocides en toute sécurité

PUBLIC, PRÉ-REQUIS ET INSCRIPTION

- Public : toute personne ayant une activité d'acheteur, d'acquéreur ou d'utilisateur de produits biocides.
- Inscription : signature d'une convention

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, d'exposés et d'exemples pratiques : les exemples pour aborder les risques vis-à-vis de la santé et de l'environnement seront adaptés au contexte de la région
- Formation animée avec des supports pédagogiques tels que : diaporama, vidéos, études de cas pratiques et exercices de mises en situation et de réflexion
- Remise d'un document de synthèse sous format papier à chaque participant et conservé par les participants à l'issue de la formation

PROGRAMME

Accueil, présentation de la formation, tour de tables des attentes des stagiaires Réglementation

- Introduction sur la réglementation du certificat individuel « Biocide »
- Les produits biocides : définition, cadre réglementaire, hygiène et sécurité dans le transport, le stockage et l'application

Les nuisibles

- Insectes et moyens de lutte
- Autres vertébrés
- Rongeurs et moyens de lutte

Prévention des risques pour l'environnement

- Contexte
- Étiquette et informations écotoxicologiques
- Risques environnementaux et gestion des risques
- Gestion des déchets

Prévention des risques pour la santé humaine

- Dangers liés aux produits biocides
- Analyse du(des) danger(s) et du(des) risque(s)
- Risques liés aux produits biocides
- Mesures de protection
- Conduite à tenir en cas d'accident

Modalité de suivi d'évaluation :

- Mode d'évaluation : contrôle de connaissances par QCM (seuil de réussite 20/30)
- Certificat individuel pour l'activité "Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels" (CERTIBIOCIDE), valable durée délivré par le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des territoires.

En cas d'échec au contrôle de connaissances, le candidat devra suivre une formation complémentaire de consolidation de connaissances à partir du programme de formation de la catégorie du certificat visé

- Bilan de la formation et évaluation de la satisfaction des stagiaires
- Attestation de formation

CONTACTS

AGRICAMPUS RODEZ LA ROQUE
Formation Professionnelle continue et d'apprentissage
Route d'Espalion - CS 73355 ONET-LE-CHÂTEAU
12033 Rodez CEDEX 9

05 65 77 75 03
cfppa.rodez@educagri.fr

